



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 05 août 2023

### VIGILANCE MÉTÉO

#### **Le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance orange vagues-submersion**

**Ce samedi 5 août, une nouvelle dépression venue du sud de l'Angleterre va générer un coup de vent d'ouest à nord-ouest en Manche ainsi que de fortes vagues en soirée. La combinaison de ces deux phénomènes, vents forts et fortes marées, risque d'engendrer des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du littoral du département.**

En effet, les vents forts continueront de se renforcer aujourd'hui et seront à l'origine de fortes vagues, et ce, dans un contexte de forts coefficients de marée. L'état de la mer s'amplifie progressivement en journée, avec un maximum de vagues attendu pour la pleine mer du soir sur la façade atlantique et la Manche.

Ces prévisions étant toutefois susceptibles d'évoluer, il convient de se tenir informé en consultant le site : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/ille-et-vilaine>

#### **Coefficients des marées**

- Samedi 05 août 2023 - coefficients 101 / 97
- Dimanche 06 août 2023 - coefficients 92 / 86

**La vigilance orange déjà connue cette semaine a donné lieu malgré tout en Bretagne à des comportements à risques qui ont malheureusement entraîné un décès par noyade. Plusieurs interventions des secours ont permis d'éviter d'autres drames.** Pour assurer la sécurité de tous et particulièrement en cette période de forte fréquentation touristique, la préfecture appelle à la plus grande prudence. Il est vivement conseillé d'éviter les digues, enrochements et chemins littoraux où le public pourrait se positionner afin d'observer les vagues, ainsi que toute activité nautique et de pêche à pied.

#### **Conseils relatifs au risque de submersion marine :**

- Localiser son kit d'urgence ;
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés ;
- Ne pas prendre la mer ;
- S'éloigner des côtes et des estuaires ;
- Rejoindre le point le plus haut possible ou se réfugier en étage, en dernier recours sur le toit ;
- Vérifier ou démonter les chapiteaux, tentes ou structures pour l'organisation de manifestations ou rassemblements.

#### **Conseils relatifs aux fortes rafales de vent :**

- Prendre garde aux chutes d'objets ;
- Porter une attention particulière aux événements et rassemblements prévus aujourd'hui et le cas échéant, les limiter ;
- Porter une attention particulière aux zones de travaux en cours ;
- Protéger sa maison et les biens exposés au vent ;
- Ne pas intervenir sur les toits.

#### **Autres conseils de comportement :**

- Se tenir éloigné des arbres, des cours d'eau et des plages ;
- Se tenir informé.

**Enfin, au vu du contexte météorologique exceptionnel pour la saison** sur les côtes breilliennes, dans un contexte de grandes marées, tenez-vous informés sur [vigilance.meteofrance.fr/fr](https://vigilance.meteofrance.fr/fr)

**Service du cabinet**  
**Pôle communication interministérielle**  
Tél : 02 21 86 20 71  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Astreinte communication interministérielle**  
*En semaine à partir de 18h et le week-end*  
Tél : 06 79 78 73 41  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)